**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
**Band:** [90] (2002)
**Heft:** 1468

**Artikel:** Sur le front...
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-282447

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

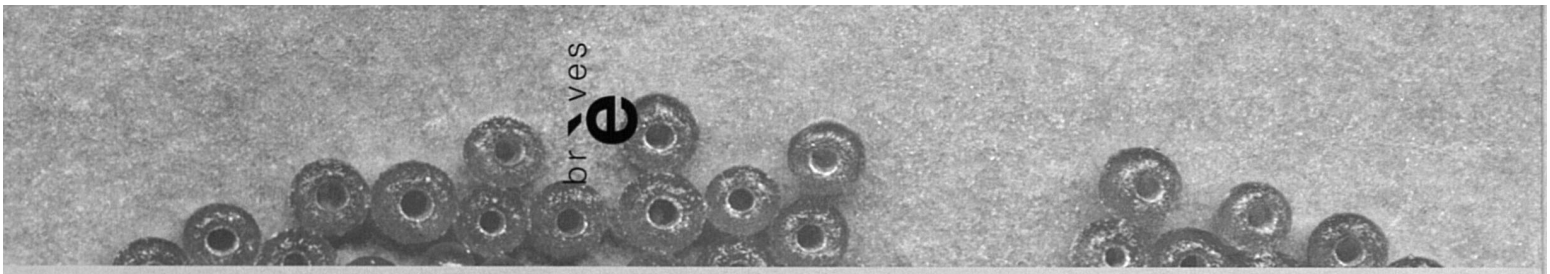


# Sur le front...

**Solidaires d'Ariane Dayer**

Le 18 novembre, l'on apprenait la démission avec effet immédiat de la rédactrice en chef de *l'Hebdo*, Ariane Dayer. Une pétition initiée par Christiane Brunner, conseillère aux Etats, circule actuellement pour protester contre une décision jugée injuste et pour soutenir symboliquement une rédactrice qui dans ses pages a su donner une place appropriée aux femmes; sans complaisance, mais avec un soucis d'équité. Christiane Brunner estime qu'«Ariane Dayer a démissionné en réaction à la volonté de l'éditeur Ringier de lui retirer la rédaction en chef et de lui offrir une «promotion placard». On lui reproche notamment une politique trop favorable aux femmes. Il s'agit là d'une éviction. Le but de cette pétition est de manifester contre une politique antiféministe et d'affirmer notre solidarité à l'égard d'Ariane Dayer qui, rappelons-le était la seule rédactrice en chef d'un magazine politico-économique en Suisse romande.» Les signatures de soutien peuvent être adressées à eva.ecoffey@bluewin.ch

**Droit à l'avortement : premier bilan mitigé**

Près de deux mois après l'entrée en vigueur de la solution du délai, l'Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception (ASDAC) constate que certains cantons restent à la traîne dans la mise en application du nouveau droit à l'avortement. C'est notamment le cas du canton de Neuchâtel, dont la Commission d'éthique a récemment reconnu le droit à l'«objection de conscience» du personnel soignant lors d'une interruption volontaire de grossesse (IVG). On peut aussi se demander si la présence, dans le dossier de demande d'IVG, de propos invitant à considérer l'adoption ou à consulter SOS futures mamans, une association opposée à l'avortement, est justifiée. D'autre part, les cantons de Glaris, du Tessin et de Zurich tentent de maintenir le deuxième avis conforme pour les femmes enceintes de plus de douze semaines alors même que la nouvelle loi permet à un-e médecin seul-e de donner son accord à l'interruption de grossesse. L'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA) a d'ailleurs déposé une plainte de droit public auprès du Tribunal fédéral contre les directives zurichoises. Enfin, cas extrêmes, mais révélateurs de réticences encore profondes face au nouveau droit à l'avortement, le canton de Thurgovie ainsi que les hôpitaux du Haut-Valais refusent pour l'heure d'appliquer la loi ! Si les femmes ont remporté une bataille le 2 juin, la lutte est encore loin d'être terminée et la vigilance semble plus que jamais de mise. Sylvie Rochat

**Deuxième Journée des filles : un gros succès**

Avec plus de 7 246 entreprises et 11 421 participant-e-s au total, dont 5 476 en Suisse romande, la seconde Journée nationale des filles a fait un tabac ! Ecoles, entreprises, parents et surtout jeunes filles ont joué le jeu de la journée de travail partagée. Les administrations cantonales, mais aussi de nombreuses entreprises ont ainsi accepté d'accueillir une fille, nièce ou filleule de leurs employé-e-s. Dans certains cantons, comme le Valais, la participation à été exemplaire, avec plus de 10% de la participation nationale. www.journee-des-filles.ch.

**Pétition: réparation exigée**

Pour nos pieds bandés ; nos cous prisonniers des anneaux ; nos sexes coupés ou cousus ; nos lèvres à plateaux ou nos oreilles percées ; pour les ceintures de chasteté ou le contrôle de notre virginité ; pour les corsets qui nous étouffent ; pour nos corps anorexiques ou engraissés selon leur loi ; pour les femmes qu'ils privent d'éducation, de liberté, d'autonomie ; pour celles qu'ils enferment dans les harems ou aux foyers ; derrière le voile, le tchador, le tchadri ou la burqa ; pour les mariages précoces, les rapports sexuels imposés ; les grossesses non désirées, les stérilisations forcées ; les avortements de fœtus féminins ; pour la polygynie, la répudiation, la pratique de la dot ; la discrimination dans l'héritage ; pour l'exploitation économique, l'esclavage domestique, la double journée de travail ; pour les coups, les insultes, le harcèlement moral et sexuel; pour les viols privés ou collectifs ; pour la pornographie, la prostitution ; les femmes vendues dans le «mariage de jouissance» ou par le crime organisé ; pour les jets d'acide, la lapidation, la pratique du Sati ; pour les «sorcières» brûlées vives ; pour les crimes d'honneur; pour les massacres religieux ou politiques ; pour les petites filles qu'ils tuent et celles qu'ils empêchent de naître (il manque cent millions de femmes sur la terre…) ; pour le contrôle qu'ils ont exercé et continuent d'exercer sur nos vies ; pour notre intelligence qu'ils ont étouffée ; pour la division qu'ils ont instaurée entre nous pour nous maintenir en esclavage ; pour tous les crimes odieux que les hommes ont commis contre les femmes depuis des temps immémoriaux ; pour avoir fait de nous le symbole du MAL dans les religions misogynes du dieu qu'ils ont créé à leur image, un décret caractéristique de toute idéologie raciste ; pour nos droits humains bafoués, nous, Femmes du monde, demandons que les gouvernements des différents pays nous présentent des excuses et que ces instances apprécient, à leur juste valeur, les compensations financières, juridiques, professionnelles et politiques que les femmes sont en droit de recevoir. Infos : http://www.sos-sexisme.org; sexisme@sos-sexisme.org

**Vous pouvez acheter ou commander *l'émiliE* dans les librairies suivantes**

**Genève**

L'Inédite
Rue Saint-Joseph 15
1227 Carouge
Tél. 022/343 22 33

La Comédie de Genève
Bd des Philosophes 6
1205 Genève
Tél. 022/320 50 00

Librairie du Boulevard
Rue de Carouge 34
1205 Genève
Tél. 022/328 70 54

**Neuchâtel**

La Méridienne
Ru du Marché 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/928 01 36

**Vaud**

Librairie Basta !
Rue du Petit-Rocher 4
1000 Lausanne 9
Tél. 021/625 52 34

Françoise Gaudard
César-Roux 4
1005 Lausanne

Librairie Parenthèses
Rue du Lac
1400 Yverdon

Galerie de la Cité
Rue de la Barre 6
1005 Lausanne

Basta !
BSFH2 Université de Lausanne
1015 Lausanne

**Jura bernois**

Meyer Tabac
Place du Marché
2610 St-Imier